



Mai 2023



Opérateur français en énergies vertes, VALOREM étudie en étroite relation avec les élus de Marcoux, la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque au Nord de la commune. Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet.

### **VALOREM, QUI SOMMES-NOUS?**

Groupe français et indépendant depuis près de 30 ans, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires / exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international.











Hydroélectrique

Hydrogène





#### NOS RÉFÉRENCES DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE



17 parcs en exploitation







# 200H SUR E PROJET DE MARCOUX (04)



En 2021, VALOREM a pris contact avec la commune de Marcoux en vue d'étudier la possibilité d'installer un parc solaire sur le territoire. Peu après, des propriétaires privés ont décidé de rejoindre le projet.

Le site actuellement étudié est composé d'une parcelle communale et d'une parcelle privée, patûrée régulièrement par des ovins. Il se situe au Nord de la commune, dans le quartier de Bouinenc.

La commune de Marcoux a délibéré en faveur du projet en octobre 2022 et les études de faisabilité ont été lancées en ce

début d'année avec l'accord des élus.



**DE SURFACE ÉTUDIÉE** 



12,5 GWh

DE PRODUCTION **ANNUELLE ESTIMÉE** 



**DE PUISSANCE ENVISAGÉE** 



**DES BESOINS ÉLECTRIQUES D'UNE VILLE COMME DIGNE-LES-BAINS** 



TONNES CO<sup>2</sup> ÉVITÉES\*\*

### $\rightarrow$ LES ATOUTS DU PROJET







Un site aujourd'hui inexploité



Un projet dimensionné en prenant en compte les enjeux environnementaux



Un raccordement au réseau électrique possible





Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, ces études approfondies permettent de dresser l'état initial du site, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage. Elles permettent de valider la faisabilité du projet et de définir l'implantation la plus adaptée au site et à son environnement.

Des réflexions sont en cours pour associer le parc photovoltaïque à d'autres projets de territoire (création d'un sentier communal, installation d'une ferme pédagogique à proximité du parc...)

2021

2023

2024

2025

2026

Premiers échanges avec le propriétaire du site et les communes et signature des promesses

de bail

Lancement des études techniques et environnementales

Ouverture de la levée de fonds aux habitants le lundi 15 mai Dépôt de la demande de permis de construire

Enquête publique

Obtention du permis de construire

Obtention d'un tarif d'achat de l'électricité produite

Closing financier

Construction et mise en service

Exploitation pour une durée de 30 ans

## → OUVERTURE D'UNE LEVÉE DE FONDS POUR LES HABITANTS D'UN MONTANT DE 100 000€

Dans une logique de co-construction avec le territoire, VALOREM propose aux habitants d'accompagner le développement du projet en participant à une levée de fonds. Des taux bonifiés sont réservés aux habitants de la commune et des communes voisines.



Rendez-vous dès le lundi 15 mai sur www.monparcvalorem.com



PLUS D'INFORMATIONS:

www.parc-photovoltaïque-marcoux.fr

**Lettre d'information N°1** Mai 2023 Commune de Marcoux

**Directeur de la publication**Communication VALOREM

Votre contact dédié

**Baptiste Guimard**Chef de Projets

baptiste.guimard@valorem-energie.com 04 84 39 07 25

Agence VALOREM

Europarc de Pichaury 1330 Rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière Bât. C10 13 290 Aix-en-Provence



www.valorem-energie.com